

Études et Documents Berbères, 17, 1999 : pp. 153-164

SUR L'ASPECT ET LA DÉRIVATION EN KABYLE

par

Ourida Manseri

L'aspect qui est une catégorie grammaticale est la façon d'envisager une situation¹ du point de vue de sa stativité de son accomplissement ou inaccomplissement. Il est indépendant de la catégorie du temps dans certaines langues comme le berbère², les deux peuvent s'enchevêtrer dans d'autres langues comme les langues européennes où un syntagme verbal (SV) comme « ils marchaient » peut indiquer à la fois le temps (en l'occurrence, le passé) et l'aspect (l'inaccomplissement), alors que dans le SV berbère équivalent « *tted-dun* » nous n'avons que l'indication de l'inaccomplissement, le procès pouvant être situé aussi bien dans le passé (SV précédé de *zik* « autrefois ») que dans le futur (SV précédé de la modalité *ad*).

Sur le plan formel, l'aspect connaît des expressions variées en raison, d'abord de son universalité et ensuite de sa nature compositionnelle³ qui ne permet pas de le limiter au niveau de SV. Il devrait par conséquent être appréhendé à un niveau supérieur à l'intérieur de la structure de l'énoncé pour intégrer la totalité des constituants de ce dernier⁴ dont les relations et les influences mutuelles forment sa valeur aspectuelle globale.

Toutes les démarches d'analyse ne relèvent pas souvent de cette méthode, d'où des résultats divergents et des « fluctuations » dans les valeurs affectées aux mêmes formes. Ces fluctuations qui caractérisent les valeurs habituellement assignées aux aspects⁵ font souvent l'objet d'interrogations de la part de

1. Une situation peut être un état, un processus ou un événement.

2. À l'exception du *tacelhiyt* où l'on assiste à l'apparition de la catégorie temporelle représentée par le futur, d'après A. Leguil (1982b) : « La naissance des temps en chleuh », *Bulletin des Études Africaines de l'Inalco*, vol. II, n° 3, p. 57-85.

3. La valeur aspectuelle de l'énoncé est le résultat de la prise en compte de tous les composants sémantiques des constituants de l'énoncé et de l'influence mutuelle qui s'exerce entre eux. Cf. notamment H.-J. Verkuyl, 1989; J.-J. Franckel et D. Paillard (1991); C. Fuchs *et al.* (1991).

4. La nature du lexème verbal (statif / dynamique), l'aspect (grammatical) proprement dit, la diathèse, l'actance, la complémentation, etc.

5. Cf. par exemple J. DAVID & R. MARTIN (éd.) (1980), La divergence des points de vue des berbérissants, presque autant de propositions que d'auteurs (voir *infra*), etc.

linguistes, même à l'intérieur d'une langue donnée. L'allusion est faite ici au désaccord sur les oppositions aspectuelles qui caractérisent le débat autour de cette catégorie en linguistique berbère. En dehors du domaine comme celui des langues romanes, germaniques, slaves, etc., les oppositions perfectif/ imperfectif ou accompli/inaccompli se recouvrent-elles? Qu'est-ce qui distingue l'aspect de l'*aktionsart*⁶, si distinction il y a? Quelle est la part de l'« aspect » et celle d'autres constituants de l'énoncé dans la caractérisation de ce dernier. Dans ce qui suit, nous verrons les particularités de l'aspect berbère (plus particulièrement en kabyle), et sous quels traits (ex. lexicale, grammaire, contexte, etc.) il se manifeste.

I. LE DOMAINE LEXICAL

Quand la valeur sémantique du verbe est prise en considération, un certain nombre de points se clarifie, car l'aspect peut être exprimé par des moyens lexicaux. Cette expression lexicale caractérise le procès du point de vue de sa dynamité ou de sa stativité. Elle est induite par la nature sémantique des verbes selon qu'ils désignent des états (*cf.* par exemple *imziy* «ê. jeune», *urug* «ê. transvasé», *bdu* «ê. divisé/séparé, séparer, diviser», *issin* «connaître», *merret* «ê. gêné/gêner», etc.) ou des événements (ffεγ «sortir», *qqim* «s'asseoir», *af* «trouver», *ag^wm* «puiser» *ggall* «jurer», etc.)⁷. Il existe également une autre caractérisation liée à ce qui est appelé «l'expressivité» se traduisant par des notions de perfection, d'inconvenance, etc. qui relèvent du jugement de l'énonciateur. Bien qu'elle soit lexicale, elle est portée par une opposition de signifiants au plan morphologique et se rapporte à l'idée que se fait le locuteur de la situation. C'est une appréciation où des considérations d'ordre éthique sont prises en compte auxquelles s'ajoutent des propriétés culturelles.

Partant de la définition de l'aspect et conformément au système référentiel⁸, le locuteur spécifie dans un énoncé sa «façon de considérer ou de se représenter l'action verbale». Il se traduit par l'emploi de ce que les berbérissants appellent le «dérivé de manière»⁹ qui est un procédé morphologique comme le redoublement, l'affixation, etc., comme le montre les exemples qui vont suivre.

6. Le mot est d'origine allemande, littéralement il signifie mode d'action qui, à la différence de l'aspect proprement dit, relève du lexique pour ceux qui tiennent à cette distinction.

7. Cf. Z. VENDLER (1957) qui a proposé une quadripartition en *verbs of states*, *activity*, *accomplishment*, *achievement*.

8. Le monde réel ou imaginaire.

9. Voir à ce sujet S. CHAKER (1972).

- Le redoublement :

C'est la répétition d'un, de plusieurs ou de la totalité des éléments du verbe (avec un élément vocalique), produisant une valeur sémantique supplémentaire par rapport à la forme de base.

– le redoublement partiel : par la récurrence d'une ou de deux consonnes radicales – avec, selon le type verbal, l'adjonction d'une voyelle – (par exemple *mred* «ê. écorché/écorcher» > *mrured* «ê. étalé par terre/anéanti») ou ;

– le redoublement total : la totalité des éléments du verbe sont reproduits : (*gel* «stagner [eau]» > *gelgel* «ê. inondé»).

- L'adjonction d'affixes :

– un préfixe est ajouté au verbe de base (*rwey* «ê. mélangé» > *bberwey* «ê. sens dessus dessous/ê. dans une situation inextricable») ;

– un infixé (*bzeg* «ê. enflé» > *bbuzzeg* «ê. démesurément enflé») ;

– un suffixe (*xreb* «ê. désordonné, emmêlé» *xerbeš* «ê. raturé») qui peut, à son tour, être partiellement redoublé (*xerbeš/xerbubeš* «ê. extrêmement gri-bouillé»).

- D'autres procédés morphologiques :

– tension consonantique + suffixation : *mrey* «frotter/ê. frotté [en lavant]» *meReš* «laver à grande eau/faire l'objet d'un grand lavage»).

Les morphèmes adjoints au verbe primaire sont des éléments lexicaux à sens abstrait qui apportent la valeur différentielle des deux lexèmes verbaux, comme l'indique le tableau ci-dessous.

<i>Verbe de base</i>	<i>Sens</i>	<i>Verbe dérivé</i>	<i>Sens</i>
<i>ttel</i>	« envelopper, langer, emmailloter »	<i>Semtttel</i>	« emmailloter/langer imparfaitement, grossièrement »
<i>bren</i>	« ê. tordu/enroulé/roulé »	<i>bruren</i>	« ê. roulé grossièrement, en grande quantité »
<i>nted</i>	« être collé »	<i>škented</i>	« s'agripper énergiquement »
* <i>der</i> ¹⁰	« tomber » > <i>nter</i> ¹¹	<i>qqunter</i>	« ê. “tombé” de maladie ou pour tout autre raison »

10. Non connu sous cette forme en kabyle. On emploie un autre dérivé de ce verbe par *n-* avec l'assourdissement de *-d-* > *-t-* > *nder* > *nter*.

11. Un autre dérivé par diathèse interne.

<i>Verbe de base</i>	<i>Sens</i>	<i>Verbe dérivé</i>	<i>Sens</i>
<i>zzel</i>	« ê. étendu »	-- <i>buzzel</i> – <i>qquzzel</i>	« ê. étendu indécemment » « ê. étendu tragiquement »
<i>tṭey</i>	« ê. basculé/ tourné, se tourner/ se renverser »	<i>kruṭṭey</i>	« se renverser/ chavirer lourdement »
<i>nuddem</i>	« somnoler »	<i>qluddem</i>	« somnoler lourdement »
<i>γeẓẓ</i>	« croquer »	<i>swiγzeẓ</i>	« broyer » longuement entre ses dents, facétieusement »
<i>seukkez</i>	« marcher en s'appuyant sur une canne »	<i>sṃeukkez</i>	« faire semblant de marcher en s'aidant d'une canne »
<i>ereq</i>	« se tromper/ s'égarer/ê. égaré »	<i>sṃereq</i>	« faire semblant de ne pas savoir/d'être égaré »
<i>eụzẓeg</i>	« ê. sourd »	<i>sṃeụzẓeg</i>	« feindre de ne pas entendre »
<i>nneḍ</i>	« ê. enroulé/ ê. sinueux/ tourner, enrouler »	<i>sṃunneḍ</i>	« tourner sur place/traîner en place en faisant languir quelqu'un »

La différence dans le sens de ces lexèmes verbaux indique le point de vue de l'énonciateur vis-à-vis de la façon dont a été réalisée l'action relativement à une façon considérée « normale », par exemple l'emballage d'un bébé ou l'enveloppement de l'objet. Souvent, l'affixation indique une manière estimée « inconvenante » ou « indécente » par rapport à une certaine « norme » établie. Avec *qquzzel* (de *zzel*), par exemple, dans un syntagme comme *ye-qquzzel*, on décrit le référent du sujet grammatical *y-* comme étant dans une situation qui peut être qualifiée de dramatique/tragique, comme causée par un accident. Par ce procédé dérivationnel, la notion verbale est déterminée, sémantiquement, du point de vue quantitatif (insistance ou répétitivité), exemple : *tṭel*, *γeẓẓ*, *bren* ; d'un point de vue qualitatif, selon son intensité, son ampleur/pesanteur : *nneḍ*, *tṭey*, *nṭer*, *zzel* ; selon le degré de conformité à la réalité, par exemple par le préfixe *sm-/smu-* qui ajoute au verbe une valeur de « faire semblant/faire en sorte que », une feinte comme dans *sṃeukkez*, *sṃereq*, *sṃeụzẓeg*, *sṃunneḍ*, ou de quelques créations morphologiques comme dans l'exemple de *smuzzeγ* qui est formé de la racine MZΓ ((*t*)*amaziγ*(*t*) « berbère ») et du préfixe *smu-* (même si *-m-* fait partie de la racine), par analogie aux formes qui procèdent de ce type de dérivation.

Cette valeur sémantique supplémentaire qu'ajoutent ces morphèmes caractérise le procès de points de vues variés. À partir de la forme de base, « une forme particularisante est constituée [la forme dérivée]. » Puis, une rétroaction de [la forme dérivée sur la forme de base] fait que la base est à la fois neutre et positive avec les valeurs [exprimées par la forme dérivée] de redoublement qui est le procédé le plus répandu.

Seulement, ce trait n'est pas régulier et ne caractérise qu'un certain nombre d'unités verbales ce qui n'enlève rien au fait que c'est une caractérisation de la situation décrite dans le procès de l'énoncé où le morphème dérivationnel introduit une délimitation de type qualitatif (positive ou négative) ou quantitatif (unique/ponctuel ou répété/duratif) en regard de la forme de base.

Ces marqueurs indiquent une référence à une certaine représentation des choses selon des habitudes sociales, des pratiques qui renvoient à des normes culturelles spécifiques ou simplement au sens commun, à l'ordinaire. La construction d'un énoncé de ce type implique l'établissement d'un énoncé étalon servant comme modèle. Le sens de base du verbe primaire est modifié, en générant, par une modalité appréciative, une détermination supplémentaire par rapport au mode d'accomplissement de l'action/événement ou de réalisation de l'état considérés. On y met en relief l'intensité, l'itération, l'amplitude de la situation ou l'attitude du/des participant(s), par référence à la situation « normale ». Ce type d'affixation marque une prise en charge par l'énonciateur du rapport entre le contenu du jugement qu'il a construit selon les critères évoqués et le procès de l'énoncé. On imagine de ce fait une certaine façon « idéale », un archétype ou un standard de comportement des individus : de la manière d'être allongé, de langer (un bébé), d'envelopper un objet, etc. Une situation ne répondant pas à la norme « standard » est marquée par le trait sémantique adéquat à sa caractérisation selon le point de vue que veut en donner l'énonciateur.

II. LE DOMAINE GRAMMATICAL

Outre la dimension lexicale, le berbère possède un système aspectuel grammaticalisé, qui se manifeste par un jeu de marqueurs au niveau des thèmes verbaux (alternance vocalique, tension consonantique, préfixation, etc.) comme nous le verrons dans ce qui suit.

En berbère l'aspect est une catégorie qui a une expression grammaticale bien individualisée. Elle se manifeste à travers les thèmes verbaux de base¹² : l'Aoriste (A), l'Aoriste Intensif (AI) et le Prétérit (P), même si cette configura-

12. Non dépourvu d'implicite et quoique d'un emploi rare, limité à certains milieux étudiants motivés, il n'en demeure pas moins attesté.

tion est doublée au niveau lexicale du rôle pertinent joué par le lexème verbal (dont on vient d'avoir un aperçu) dans la caractérisation d'un énoncé.

Le thème verbal est « un ensemble de schèmes homologues¹³ ». Il désigne les trois formes de base qui sont en relation d'opposition. Un schème est la somme de sa forme (les voyelles et les consonnes qui le constituent) et de son signifié grammatical conféré par le thème auquel il est combiné. Par exemple l'ensemble $ic_1c_2uc_3$ ¹⁴ est le schème du verbe $-im_1\gamma_2ur_3-$ «ê. grand/grandir» de la racine $M\Gamma R$ ¹⁵. Les consonnes et les voyelles radicales communes à l'ensemble du paradigme des unités dérivées d'une racine sont insérées dans le schème qui détermine leur forme ou leur catégorie. Par exemple, de la racine $M\Gamma R$ ¹⁶ qui évoque la notion de « grandeur/importance », nous aurons : $ameqqran$ ¹⁷ «(un) grand» qui a la forme d'un nom/adjectif ; $meqqr$ avec son schème verbal signifiant « il est d'un(e) certain(e) grandeur/âge » sa forme est celle du prétérit. $-tt-im\gamma ur-$ «ê. en croissance/grandissant » renvoie à l'idée d'accomplissement. Ces termes ont les schèmes respectifs suivants : $ac_1ecc_2c_3an$, $c_1ecc_2ec_3$, et $ttic_1c_2uc_3$.

Quant aux verbes dérivés, prenons par exemple la racine ND , dont le sens est «ê. tourné/sinueux/en boucle, tourner», nous aurons les schèmes $smucc_1ec_2$ pour $smunneḏ$ avec les formes de P ou de A (car l'opposition entre les deux thèmes est neutralisée, pour ce type de verbe) et $smucc_1uc_2$ pour $smunnud$ avec la forme de AI.

En principe, il n'y a pas de distinction entre le thème et le radical étant donné qu'ils sont tous les deux la somme d'une racine lexicale et d'un schème grammatical déterminant sa valeur aspectuelle (ou modale, avec d'autres marqueurs). Mais, dans le traitement des oppositions aspectuelles, on oppose un thème à un autre ($A \sim AI \sim P$). On se sert du terme « radical » pour opposer, à l'intérieur d'un même thème, les formes distinguant entre elles les différentes unités du paradigme personnel : par exemple avec le verbe ekk « passer par », nous aurons au thème de P : $kki-\gamma$ (indice personnel $-\gamma$), $\gamma-ekka$ (indice personnel $\gamma-$), qui ne s'opposent que par leur référence respectivement à la 1^o pers. sg. et à la 3^o pers. du sg. ms. Ils nécessitent de ce fait des morphologies distinctes (vocalisation par $-i-$ pour la première personne et $-a$ pour la troisième personne, ce sont deux radicaux différents du même thème P.

Les oppositions dans les formes grammaticales représentées par les trois thèmes verbaux de base se manifestent par des marqueurs qui distinguent entre elles ces trois formes par plusieurs procédés selon la morphologie du verbe auquel ils sont combinés :

13. Ces thèmes servent à la formation d'autres thèmes notamment en combinaison avec le préverbe ad (avec les deux aoristes).

14. L. GALAND, 1977 : p. 275.

15. c = consonne, i/u ou a représentent les voyelles consacrant les thèmes.

16. Voir, pour plus de détails à ce sujet, D. COHEN (1993).

17. Les racines (dépourvues de leur[s] voyelle[s]) sont représentées par des lettres majuscules.

- Par l'alternance vocalique :

Le changement de voyelles qui est, en principe, le corrélatif du changement de thème, mais certaines classes verbales ne connaissant pas cette alternance.

	A	~	P
<i>aγ</i> « prendre/acheter »	- <i>aγ</i> -		- <i>uγ</i> -
<i>ččar</i> « remplir »	- <i>ččar</i> -		- <i>ččur</i> -
<i>flu</i> « ê. troué/trouer »	- <i>flu</i> -		- <i>fla</i> -

- Par la quantité consonantique¹⁸ :

Pour une certaine classe de verbes, le passage de la forme simple à la forme intensive se manifeste par le redoublement de la consonne appropriée :

	A	~	AI
<i>neγ</i> « tuer »	- <i>neγ</i> -		- <i>neqq</i> -
<i>bren</i> « tourner » ~	- <i>bren</i> -		- <i>berren</i> -

- Par préfixation de *ṭ(t)*-

	A	~	AI
<i>away</i> « prendre avec soi »	- <i>away</i> -		- <i>ttaway</i> -

- Par une combinaison de plusieurs procédés (tension consonantique, adjonction de voyelle) :

	A/P	~	AI
<i>qqim</i> « rester »	- <i>qqim</i> -	~	- <i>tγimi</i> ¹⁹
<i>wwet</i> « frapper/appliquer »	- <i>wwet</i> -	~	- <i>kkat</i> - ²⁰

18. Bien que la distinction lettre majuscule (tendue) ~ lettre minuscule proposée (et employée) par L. Galand a été adoptée par beaucoup de doctorants dans le cadre universitaire, l'option ici est la notation de la tension par le redoublement de la consonne, tel que c'est pratiqué dans la notation usuelle. (Voir note suivante).

19. Il existe une corrélation de tension articuloire opposant deux séries de consonnes similaires dans le mode de franchissement : une simple (notée ici par une minuscule) et une tendue (notée par une lettre doublée) qui se distinguent par une force articuloire et une pression énergétique caractérisant la consonne tendue. Cependant, selon la règle morphologique régissant le phénomène, la correspondance c/cc ne suit pas une corrélation systématique consonne simple ~ consonne tendue telle qu'elle se présente dans l'alphabet latin. C'est illustré dans certains des exemples que nous avons vus : à /d/ correspond /tt/ ; /s/ > /ss/ ; /š/ > /čč/ ; /z/ > /zz/ ; /γ/ > /qq/, – et, notamment pour une partie du kabyle : – w > gg^w ; y > gg ; t > tt, qui sont les cas qui ne se conforment pas à la règle « lettre simple > lettre tendue » k > kk par exemple.

20. Ici il y a trois procédés combinés : préfixation du morphème (le plus commun) de AI (*t-*), affaiblissement de la consonne tendue (voir note précédente) et suffixation d'une voyelle finale.

Les formes dérivées (causatif/factitif, réciproque, le passif, l'interne) sont soumises à des variations morphologiques, mais dans la majorité des cas elles ont un comportement différent des formes de base²¹.

Ces phénomènes de morphologie sont particuliers à l'expression de l'aspect et n'ont d'autre fonction que d'être des signifiants aspectuels. Ils constituent un paradigme fermé de morphèmes abstraits organisés en des formes régulières qui s'appliquent à tous les lexèmes verbaux de la langue d'une manière univoque. Le rôle significatif de ces marques grammaticales d'aspect est de repérer l'énoncé d'une façon absolue *i.e.* sans lien déictique à un autre repère que lui-même, car l'acte d'énonciation est en soi un repère. Pour qu'il y ait repère temporel par exemple, il faut la présence explicite de moyens lexicaux circonstanciels ou un indice du contexte situationnel. Par exemple, dans un énoncé décontextualisé comme :

(1) *a d- t-awed aḷʔezz-enz i win ye-sεan*²²
 mod. orien. elle-arriver mod^-fact-ê.vendu(A) pour celui il-avoir(par-P)
 « ... quand elle arrive/ait/ra, elle le vend/ait/ra aux gens aisés²³ ».

Le procès peut être situé à différentes périodes temporelles : l'interprétation la plus probable est que ce pourrait être situé dans un temps à venir à cause de la valeur sémantique de *a(d)* (possibilité/éventualité) en mettant à contribution la situation d'énonciation qui met en scène une femme allant en forêt pour ramasser du bois, et l'énonciateur pronostique une suite vraisemblable. Il aura la même valeur si l'on rajoute un adverbe comme *azekka* « demain », *tura* « maintenant », *qrib* « prochainement », le situant explicitement dans les périodes temporelles signifiées. Mais, le contexte réel de production de l'énoncé est le récit d'une histoire qui a eu lieu jadis à une époque indéterminée où une femme ayant quitté un mari riche en épouse un autre qui est pauvre et affronte la pauvreté où elle est contrainte de faire le commerce du bois, comme l'indique cet exemple :

(1a) (*zik*) *a d- t-awed aḷʔezz-enz i win ye-sεan*²⁴
 jadis mod. orien. elle-arriver mod.vendre(A) pour celui il-avoir(Par-P)

« (jadis) quand elle arrivait, elle le vendait aux gens aisés »

En considérant ce contexte, nous serons en mesure de le situer dans le passé

21. Contrairement à la règle selon laquelle la correspondante tendue de /w/ est /gg/ (du moins pour une partie du kabyle) : *rwey* > *regg*^m*y*, *hyu* > *eggu*, etc. ici, (contrairement à la règle citée plus haut) nous avons /kk/ qui pourrait s'expliquer par l'influence régressive de la sourde /t/ qui a gêné une occlusive sonore. Le second procédé est l'infixation d'une voyelle.

22. *qim-* (au P/A). Quand il est dérivé par *s-* cela donne à l'A *s-γim* « faire asseoir », ~ P. *s-γam*. Pour le verbe *-wwet-* (P/A), il devient *-kkat-* à l'AI. Quand il est dérivé par *my-* (récip.) cela donne *-ttemy-ewwat-* « se frapper mutuellement habituellement » à l'AI, etc.

23. Ces exemples sont tirés d'un corpus personnel, recueilli dans la région des Aït-Zmenzer.

24. Ce choix de marqueurs temporels (dans la traduction) témoigne de l'indifférence des morphèmes aspectuels à la localisation temporelle tel que l'énoncé est représenté ici.

et il peut être paraphrasé par : «à l'époque dont je parle (jadis), la situation était que, elle arrivait (de la forêt) et vendait le bois à toute personne qui avait (les moyens)». De même, l'énoncé :

- (2) *t- zeddem -d*
 3° f.sg-AI ramasser-du-bois orien.
 «Elle ramasse du bois»

Peut être interprété comme indiquant une réalité générale (induite par la marque de l'AI qui dénote une situation de continuité) sans spécification particulière, sa valeur gnomique l'apparente à une propriété : «elle est bûcheronne». En introduisant une détermination supplémentaire, il référerait à la réalité correspondant au contexte de son occurrence, c'est-à-dire la détermination fournie par le contexte :

- (3) *ad d-tawed aɣˆ tɛzzenz i win yesɛan*
 «(à chaque fois)elle arrive, elle le vendait aux gens aisés»

qui introduit une délimitation du procès. Contrairement à l'énoncé :

- (4) *t-eznuzu isɣaren*
 3f.sg-vend(AI) bois
 «Elle vend du bois».

qui décrit un procès atemporel. La valeur qui est dénotée par AI fait référence à un générique, vrai en tout temps, et de ce fait elle présente des similitudes avec un état pouvant être paraphrasé par : «elle est marchande de bois.»

Pour ce qui est de P, contrairement à ce que l'appellation pourrait bien suggérer, il n'a pas trait à quelque indication temporelle (elle a été maintenue par commodité), le procès est donné dans sa globalité, achevé, pouvant être situé dans une période à venir, présente ou passée, selon les déterminations contextuelles et situationnelles et certaines caractéristiques verbales.

Quand, par exemple, il est combiné à un verbe ponctuel (du type *mal* «toucher», *neggez* «sauter», *zger* «traverser», *lal* «venir au monde», *af* «trouver», *mager* «rencontrer») il indique un procès achevé. Avec un verbe statif (*iwzil* «ê. court», *ldey* «ê. ouvert/ouvrir», *ttɛs* «dormir»), il a une valeur de parfait où le procès a des implications sur la situation au moment de l'énonciation. Ici seul l'état stable, issu de l'accomplissement d'un procès, préalablement à la situation d'énonciation, est désigné. C'est le résultat d'une telle situation dont il est fait cas, à travers la combinaison du thème de P et d'un lexème verbal de type duratif.

Contrairement à ce que véhicule cette forme comme valeur, avec A, il est possible pour l'énonciateur de ne saisir dans un énoncé que le point initial d'un procès ou la transition immédiate – et peut-être inattendue – d'un procès à un autre qui lui est subséquent. Cette forme dont la valeur est semelfactive confère

au procès une valeur d'événement d'une manière telle que l'on ne peut y distinguer de phases successives. Par exemple dans cet énoncé :

(5) *ħasb iyi -d t-eddem -d ayla-k.*
rendre-des-comptes(Imp.A.)-tume-orient.2° p-prendre(A)-tubien-ton(ms.)

« Faisons les comptes, (et) prends ce qui te revient ».

L'emploi de la forme de A indique la volonté de l'énonciateur d'exprimer l'importance de la successivité des deux procès (rendre des comptes, puis la prise de la part par le co-énonciateur), mais surtout la mise en relief du second procès (A) qui est, pour lui, plus important.

L'aspect étant la manière dont est considérée l'action, l'état, l'événement dénotés par l'énoncé, le locuteur en opérant un choix sur la forme verbale à utiliser produit un commentaire sur la situation exprimée dans le procès. Ceci confirme que les valeurs aspectuelles (du moins en ce qui concerne la langue en question) ne présentent pas de contenu temporel et ne sont identifiables à aucune des périodes définies sur l'axe du temps.

Les thèmes verbaux et les morphèmes qui caractérisent la dérivation verbale mettent en évidence le caractère fondamentalement aspectuel du système, même si d'autres marqueurs et des agencements d'unités apportent des caractérisations aspectuelles à l'énoncé.

III. LE DOMAINE SÉMANTIQUE

Au plan du contexte, outre le caractère aspectuel du verbe, l'aspect se manifeste à travers des moyens lexicaux comme les auxiliaires, les circonstants, des morphèmes qui peuvent influencer l'aspect marqué par le thème verbal seul, en ajoutant une valeur supplémentaire qui oriente vers un autre aspect que celui du prédicat verbal. Par exemple, l'aspect marqué par l'énoncé verbal suivant :

(6) *y -effeγ*
 3° m.sg. -sortir(P)
 « Il est sorti »

indique un procès ponctuel, mais il peut être modifié par l'occurrence d'un circonstant aspectuel :

(7) *yeffeγ s ttawil*
 avec lenteur
 « Il est sorti lentement »

Ici, le circonstant donne une valeur de durativité annulant la nature ponctuelle de son correspondant (6) et dans ce cas, il paraît avoir plus d'influence sur la valeur aspectuelle à assigner à l'énoncé. De même, l'énoncé/

- (8) *qebb^wa-γ*
 ê.gros(P)-1^o p. sg.
 «Je suis grosse»

représente une réalité actuelle, concomitante à la situation de l'énonciation, cependant si l'on faisait précéder ce même énoncé d'un auxiliaire, nous aurons un aspect relatif :

- (8a) *lli-γ qebb^wa-γ*
 -être-(P)-je
 «J'étais grosse»

où l'occurrence de l'auxiliaire *ili* «être» devant *qebb^waγ* a rejeté le procès dans le révolu et s'oppose ainsi à l'énoncé sans auxiliaire *qebb^waγ* qui coïncide en (8) avec le moment de l'énonciation. L'auxiliaire introduit une relativité qui pose un contraste entre l'actuel (dénoté par le syntagme verbal seul) et le révolu (dénoté par la cooccurrence du syntagme verbal et de l'auxiliaire) impliquant par là que la situation n'a plus cours en ce moment.

C'est à travers les verbes opérateurs, comme *ili*, *kker*, *zgu*, *qqim*, que l'aspect du syntagme verbal est modulé pour marquer des nuances supplémentaires comme la durativité, l'inchoation, la répétitivité, etc. Ils véhiculent chacun à son niveau (selon son sens de base) des nuances sémantiques se conjuguant entre elles pour donner l'aspect de l'énoncé.

De ce bref aperçu, il est possible de voir que l'aspect n'est pas une exclusivité du syntagme verbal. Un signifié aspect peut être exprimé par diverses formes lexicales, grammaticales et des éléments contextuels (comme les circonstants) en mutuelle influence, selon un agencement syntaxique. Il faut s'attendre par exemple à ce qu'il y ait une analogie entre un énoncé (verbal) et un nominal comme l'adjectif, le substantif, le nom d'action verbal, etc.

Certains jugent non abusif d'invoquer l'aspect à propos «de couples déverbaux [comme] *épluchage/épluchure*, *création/créature*, *habillement/habillement...*»²⁵, puisqu'ils renvoient à la notion même, ou d'un préfixe comme *ex-* dans *ex-femme*, *ex-directeur* qui dénote l'idée du révolu²⁶. La catégorie de l'aspect est complexe et «pluridimensionnelle», chaque langue ou groupe de langue d'une même famille a des propriétés particulières. Une (ou plusieurs) dimension(s) (répétitivité, accomplissement, achèvement, début, fin...) est prédominante, par rapport à d'autres dans la manière de caractériser le procès. En somme, tout ce qui peut lui donner une qualification, des procédés lexicaux, grammaticaux, syntaxiques. Les oppositions les plus connues (*accompli* ~ *inaccompli*...) ne sont qu'un des traits, compte tenu de la diversité des langues.

25. M. WILMET, 1980: p. 64.

26. *Idem* et B. POTTIER, *ibid.*

RÉFÉRENCES

- BENTOLILA F. (1989), *Grammaire berbère d'un parler berbère, Aït-Seghrouchen d'Oum Jeniba*, Paris, S.E.L.A.F.
- CHAKER S. (1972-73), « Dérivés de manière en berbère (kabyले) », *Groupe Linguistique d'Études Chamito-sémitiques*, pp. 81-95.
- COHEN D. (1993), « Racines », *À la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, Geuthner, pp. 161-175.
 – (1989), *L'aspect verbal*, Paris, PUF, 272 p.
- COMRIE B. (1976), *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge, Cambridge University Press, 142 p.
- COSERIU E. (1980), « Aspect verbal ou aspects verbaux ? Quelques questions de théorie et de méthode », In J. David R. Martin (éds), *La notion d'aspect*, Colloque organisé par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, 18-20 mai 1978, pp. 13-25.
- DESCLÈS Jean-Pierre (1991), Archétypes cognitifs et types de procès. In C. FUCHS (éd.), 1991, *Les typologies de procès*, Paris, Klincksieck, pp. 171-195.
- FRANCKEL J.-J. et PAILLARD D. (1991), « Dense – discret – compact ; vers une typologie opératoire », In C. Fuchs éd., 1991, *Les typologies de procès*, Paris, Klincksieck, pp. 103-136.
- FUCHS C., GOSSELIN L. et VICTORRI B. (1991), « Polysémie, glissement de sens et calcul des types de procès », In C. Fuchs éd., 1991, *Les typologies de procès*, Paris, Klincksieck, pp. 137-169.
- GALAND L. (1977), « Continuité et renouvellement d'un système verbal. Le cas du berbère », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LII., pp. 275-303.
- LEGUIL A. (1982b), « La naissance des temps en chleuh », *Bulletin des Études Africaines de l'Inalco*, vol. II, n° 3, pp. 57-85.
- LYONS J. (1977), *Semantics*, 2 vol., Cambridge, Cambridge University Press., 1 268 p.
- MANSERI O. (1997), *Étude de l'aspect en berbère : le cas du kabyle*, Thèse de troisième cycle, Paris IV.
- MARTIN D. et DAVID J. (1980), *La notion d'aspect*, Colloque organisé par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, 18-20 mai 1978.
- VERKUYL H.J. (1989), « Aspectual classes and aspectual composition », *Linguistics and Philosophy*, 12, pp. 39-94.
- VENDLER Z. (1957), « Verbs and times », *Philosophical Review*, 66, pp. 143-160.
- WILMET M. (1980), « Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical : un problème de limites ». In J. David R. Martin Éd., *La notion d'aspect*, Colloque organisé par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, 18-20 mai 1978, pp. 51-68.